



FICHE D'INSCRIPTION ESCALADE
ENFANT / ADULTE
Saison 2018- 2019



LA CARTE USSA EST OBLIGATOIRE POUR S'INSCRIRE

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

CARTE USSA N° :

COORDONNEES :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° DE TELEPHONE : E.MAIL :

TARIFS (Une assurance fédérale multisports est incluse dans le tarif) :

Adulte (> 18 ans inclus)	85€
Adolescent / Enfant (< de 18 ans)	70€

Section Parent/Enfant (moins de 12 ans) uniquement

Adulte (> 18 ans inclus)	(Réduction de 15€)	70€
Enfant (< de 18 ans)	(Réduction de 10€)	60€

DOCUMENTS A FOURNIR : 2 photos d'identité

Pour les nouveaux inscrits : 1 certificat médical de moins de 6 mois, pour les anciens, voir annexe.

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : TEL :

Spécification médicale particulière à signaler :

A REMPLIR POUR L'INSCRIPTION D'ENFANT MINEUR

AUTORISATION D'ADHESION A L'UNION SPORTIVE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES :

Madame, Monsieur autorise mon enfant mineur (prénom de l'enfant) à adhérer à l'association dénommée « Union Sportive de Saint Arnoult ».

Je m'engage par la présente à faire respecter par mon enfant, les statuts, le règlement intérieur et le règlement de sauvegarde dont je reconnais avoir pris connaissance par une copie affichée au gymnase.

AUTORISATION D'HOSPITALISATION ET D'INTERVENTION CHIRURGICALE :

Je soussigné Madame, Monsieur autorise / n'autorise pas* à faire pratiquer, par une personne habilitée, une intervention chirurgicale ou médicale nécessaire à la sauvegarde de la santé de mon enfant (prénom de l'enfant)

**rayer la mention inutile*

DATE et SIGNATURE :

NOM et PRENOM de l'enfant :

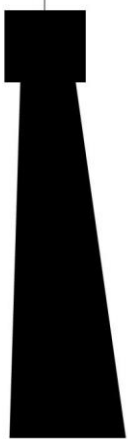
NOM des Représentants légaux :

ADRESSE :

TELEPHONE DOMICILE : PORTABLE :

ATTENTION VEUILLEZ TOURNEZ LA PAGE SVP

Escalade
St Arnoult





FICHE D'INSCRIPTION ESCALADE
ENFANT / ADULTE
Saison 2018- 2019



**A LIRE ET SIGNER POUR L'INSCRIPTION D'ENFANT MINEUR AUX
CRENEAUX ADULTES (HORS COURS ENFANT ET FORMULE
PARENT/ENFANT(S))**

Vous inscrivez votre enfant, mineur, au club d'escalade de Saint-Arnoult afin qu'il grimpe pendant les créneaux du mercredi soir de 19h10 à 22h et/ou du vendredi soir de 18h30 à 21h.

Pendant ces séances, il n'y a pas d'animateur spécifique pour l'accueil et la prise en charge de votre enfant. Il se trouvera mêlé à des parents avec leur(s) enfant(s) ou à des adultes pratiquants.

Aussi devra-t-il gérer lui-même ses séances.

Les plus expérimentés du club veilleront à sa sécurité pendant sa pratique de l'escalade et lui prodigueront des conseils afin qu'il progresse.

Il est, par contre, de sa responsabilité de ne pas s'éloigner du mur.

Les adultes présents ne contrôleront pas son heure d'arrivée ou de départ et n'assumeront pas sa surveillance dès lors qu'il ne sera pas au pied du mur.

Aussi devez-vous bien préciser à votre enfant les règles du jeu et il serait souhaitable que vous veniez régulièrement discuter avec les responsables afin de vous assurer qu'il a un comportement satisfaisant pendant les séances.

Nous nous réservons le droit de prendre des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion, à l'encontre d'un enfant dont le comportement mettrait en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Nom et prénom de l'enfant :

Fait à : Le :

Signature du ou des responsables légaux de l'enfant dont le nom figure ci-dessus :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Cours enfants (9 à 12 ans inclus), en deux groupes de 8 enfants maximum :
Premier groupe le mercredi de 17h30 à 18h20, second groupe de 18h20 à 19h10,
- Section adultes et parent/enfant(s) : mercredi 19h10 à 22h00 et vendredi 18h00 à 21h,
- Sorties possibles : Blocs (Maincourt, Fontainebleau,...),
Falaises (Hauteroche, Lignerolle, Clécy,...),
Clubs voisins (grimpe 13, roc 14, USMA st Ouen, le dahu,...),
Canyoning (Jura, Pyrénées, Alpes).
Rassemblements fédéraux en montagne...

Escalade
St Arnoult

